



LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

RECRUTE
DES JEUNES ÉTUDIANTS EN COURS DE SCOLARITÉ
durant les vacances scolaires d'été (juin, juillet ou août 2022)Critères de sélection prioritaires :

- Etre âgé de 18 ans au moins au 1^{er} juin 2022,
- Permis B souhaité,

Service	Période	Missions	Formation souhaitée
Centre technique Espaces verts	Du 04/07/2022 au 31/07/2022 Du 01/08/2022 au 31/08/2022	Travaux de jardinage	BEP à Bac pro ou Bac général et plus.
Centre technique Entretien extérieur	Du 01/06/2022 au 30/06/2022 Du 04/07/2022 au 31/07/2022 Du 01/08/2022 au 31/08/2022	Travaux de propreté urbaine et d'installation de matériel sur la voirie	BEP à Bac pro ou Bac général et plus.
Eau – assainissement	Du 01/08/2022 au 31/08/2022	Travaux de manœuvre liés au réseau d'eau-assainissement	BEP à Bac pro ou Bac général et plus.
Animation centre-ville	Du 11/07/2022 au 19/08/2022	Animation des activités mises en place par la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne en Centre-Ville	Bac général et plus + BAFA

Rémunération brute horaire : 10,57 € + 10% de congés payés

Adresser lettre de candidature + CV à :

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne
BP 100 – Hôtel de Ville
73302 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex
Mél. mairie@saintjeandemaurienne.fr
Tél. 04 79 64 11 44

Avant le 30 avril 2022